



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement



Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Montréal-Nord. Celui-ci doit faire état des résultats financiers de l'exercice 2014, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour 2016.

Je dépose aussi la liste des contrats de 25 000\$ et plus octroyés par l'arrondissement ainsi que la liste des contrats de 2 000\$ et plus lorsque l'ensemble de ces contrats totalisent plus de 25 000\$ pour un même contractant.



Mosaïculture pour le centenaire de Montréal-Nord

Résultats financiers 2014

<i>(en milliers de dollars)</i>	Budget modifié 2014	Réel 2014	Réel 2013
Revenus			
Taxes		4	5
Services rendus et autres revenus	1 116	1 699	1 429
Transferts	293	63	111
Dotation	43 294	43 292	43 780
Total	44 703	45 058	45 325
Charges de fonctionnement			
Administration générale	6 761	6 302	6 102
Sécurité publique	378	336	372
Transport	10 694	10 294	12 739
Hygiène du milieu	7 425	6 316	7 124
Santé et bien-être	476	472	35
Aménagement, urbanisme et développement	2 041	1 736	1 727
Loisirs et culture	17 353	17 491	17 675
Total	45 128	42 947	45 774
Financement			
Affectations	425	426	352
Excédent (déficit) de gestion selon budget modifié		2 537	(97)
Corrections		435	359
Excédent de gestion		2 972	262

L'excédent de gestion de 2 972 000\$ a été réparti ainsi :

- Réserve dédiée à la stabilisation du coût du déneigement 203 000\$
- Réserve dédiée à la stabilisation des coûts de la santé et sécurité au travail 267 000\$
- Réserve pour imprévus 673 000\$
- Fonds réservés « Complexe sportif » 1 829 000\$

Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2014-2015-2016

Un montant de 3 884 000\$ a été investi par l'arrondissement de Montréal-Nord dans ses immobilisations

• Aménagement du territoire dont :	323 000\$
- <i>L'aménagement aux abords de la Gare Lacordaire et la rue Jean-Meunier</i>	274 000\$
• Les parcs dont :	669 000\$
- <i>Le réaménagement des parcs Oscar et Tardif</i>	100 000\$
- <i>Les nouveaux systèmes de filtration des parcs Sauvé, Sabrevois et Charleroi</i>	121 000\$
- <i>Les nouveaux exercices des parcs Eusèbe-Ménard, Aimé-Léonard et Sauvé</i>	168 000\$
• Protection des bâtiments sportifs et culturels	112 000\$
• Réfection routière	2 284 000\$
• Remplacement de véhicules	454 000\$
- <i>Achat d'un balai mécanique</i>	218 000\$
• Désuétude informatique	42 000\$
Total	3 884 000\$

De plus, des travaux supplémentaires financés par les services corporatifs ont été réalisés sur notre territoire au montant de 2 386 000\$.



L'aménagement aux abords de la Gare Saint-Léonard-Montréal-Nord

Indicateurs préliminaires sur les états financiers 2015

Le budget 2015 prévoit des dépenses de 46 071 700\$ et des revenus de source locale de 1 049 700\$. L'arrondissement prévoit respecter ces engagements en termes de dépenses et de revenus et terminer l'année 2015 en équilibre.

Pour ce qui est des dépenses en immobilisation (PTI), les projets suivants ont déjà été ou seront réalisés cette année :

- Installation de stèles à affichage dynamique;
- Parc Primeau (plans et devis et caractérisation des sols, réparation de la piscine et installation de jeux d'eau);
- Parc Chabot (réaménagement du parc et des aires de jeux);
- Parc Monty (installation de jeux d'eau);
- Aréna Fleury (rénovation);
- Bibliothèque inter arrondissement (acquisition du terrain);
- Rénovation de la bibliothèque Charlevoi;
- Achat de véhicules et d'équipements (dont 2 nacelles et 2 déchiqueteuses à bois);
- Construction de saillies dans le Corridor Vert et dans le secteur industriel;
- Réfection routière sur 34 segments de rues par l'arrondissement, financés par la Ville de Montréal;
- Réfection routière locale sur 4 segments de rues par l'arrondissement et financés par lui;
- Réfection de sections de trottoirs et coupe de pavage.



Bibliothèque inter arrondissement
(acquisition du terrain)



Rénovation
de la bibliothèque Charlevoi

Orientations budgétaires 2016

L'enveloppe budgétaire 2016 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établies et en tenant compte des rationalisations prévues dans le cadre du plan quinquennal de main-d'œuvre et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2016-2018, les sommes seront réparties selon les priorités de l'administration.